

Objet: Fonctionnement du conseil syndical suite à la réunion du 5 octobre 2022

Date: 2022-10-06 15:10

De: "Mathieu A." <mat514@hotmail.com>

À: At Citus Immobilier <contact@atcitusimmobilier.com>

Cc: Conseil Syndical <conseil.syndical@79-87.ilot13.fr>

Bonjour Mme François-Sigrand,

Le conseil syndical s'est réuni hier soir afin notamment de régler les problèmes de fonctionnement interne de notre conseil d'une part, et de mode de communication et de travail avec le syndic d'autre part.

Après discussion et débat, nous avons décidé de fonctionner, au moins pour un temps (d'ici l'AG en tout cas), sans président. Nous avons donc voté la révocation de M. Staut. Et j'ai été désigné porte-parole de ce conseil.

Voilà donc comment nous souhaitons que les relations entre vous et nous se passent dorénavant :

- toutes les communications que vous avez à nous faire (informations, transmission de devis, etc.) doivent être envoyées à l'adresse mail du conseil syndical (conseil.syndical@79-87.ilot13.fr) qui regroupe les adresses de ses huit membres actifs (Martine Adatto, Mathieu Agelou, Alain Baudier, Pierre Briole, Annick Carduner, Georges Devoise, Samuel Souffir et Richard Staut). Richard Staut n'est donc plus votre interlocuteur privilégié et ne pourra engager le conseil sur une quelconque décision en son nom propre.

- Je serai, autant que possible et pour éviter les dispersions, celui qui vous communiquera les demandes du conseil, qui auront été validées par nous en amont.

- Chaque membre du conseil est bien entendu toujours autorisé à vous solliciter directement et, si l'objet du message est de caractère à intéresser l'ensemble du conseil ou de la copropriété, doit mettre le conseil en copie. Nous vous demandons de répondre à ces mails avec la même diligence que celle vous deviez avoir avec l'ancien président du conseil.

J'espère que nous pourrons ainsi repartir sur des bases nouvelles et travailler dans la confiance pour notre copropriété.

Par ailleurs, pourriez-vous s'il vous plaît vous rapprocher du FIAP (ou d'un autre organisme possédant une salle dans les environs) pour réserver une salle à même de nous accueillir pour notre prochaine AG. Nous vous proposons les dates suivantes : 18, 22, 23, 24, 25 novembre (avec une préférence pour les vendredis 18 et 25 novembre), avec 18h30 pour heure de convocation.

Et afin de valider l'ordre du jour de cette AG, nous souhaitons nous réunir avec vous à l'une des dates suivantes : 13, 14, 19, 20 octobre avec une préférence pour le 14 octobre (début de la réunion 18h30 ou 19h).

Je vous remercie de bien vouloir accuser réception de ce message et de nous donner rapidement les dates retenues.

Bonne journée,

Mathieu Agelou

PS : en pièce jointe, pour information, le compte rendu de notre réunion d'hier, qui sera affiché ce soir dans les halls.